



N° 92F0159GIF au catalogue

Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population Recensement de 2001

Guide de référence



STATISTIQUE CANADA

GEO

STATISTICS CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au centre régional de consultation le plus près de votre localité.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont offertes, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements

1 800 263-1136

ATS

1 800 363-7629

Renseignements par courriel

infostats@statcan.ca

Site Web

www.statcan.ca

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population

Recensement de 2001

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2002

N° 92F0159GIF au catalogue

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

- L'écoumène de population de 2001 a été établi (de façon semi-automatique) d'après la population à l'échelle des îlots, ce qui permet une représentation plus exacte.
- Produit de l'écoumène comprend trois couches différentes :
 - L'écoumène 2001 incluant les divisions de recensement
 - Divisions de recensement 2001
 - Provinces et territoires 2001
- Les grands lacs intérieurs (généralisés pour la cartographie à petite échelle) sont intégrés dans la couche des limites d'écoumène.
- La couche des limites d'écoumène inclut les données suivantes sur les divisions de recensement :
 - la population au recensement de 2001
 - la densité de population au recensement de 2001 par kilomètre carré
 - les changements de population observés entre les recensements de 1996 et 2001

Table des matières

1. À propos du présent guide	1
2. Aperçu	2
Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population	
Date de référence	
3. Comment utiliser le produit	4
Utilité du produit	
Restrictions	
Méthodologie générale	
Contenu	
Comparaison avec l'écoumène de population de 1996	
4. Qualité des données	9
Historique	
Précision de localisation	
Précision des attributs	
Cohérence logique	
Intégralité	
5. Spécifications techniques	13
Spécifications des fichiers	
Instructions d'installation	
Règles de désignation des noms de fichiers	
Noms et volume des fichiers	
Descriptions des données et clichés d'enregistrement	
6. Glossaire	18
Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001	25
Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001	26
Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques	27
Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales	29
Références	32
Produits et services de la Géographie	34
Entente de licence d'utilisation finale	41

1. À propos du présent guide

Le présent guide fournit des renseignements généraux sur les Fichiers des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population, les décrit et expose la méthodologie qui a servi à les créer. L'énoncé sur la qualité des données est dans la section 4 du présent guide.

Les spécifications techniques de la section 5 précisent la configuration du système; les instructions d'installation; le cliché d'enregistrement et la description des éléments; et des commentaires de désignation des fichiers ARC/INFO® et MapInfo® pour Windows®.

Les termes et les concepts géographiques inscrits en **caractères gras** sont décrits dans le glossaire. D'autres détails à ce sujet apparaissent dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (no 92-378-XIF au catalogue). Des renseignements supplémentaires sont aussi fournis en annexe, suivis d'une liste des produits et services connexes.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels spécifiques existants permettent d'utiliser les 2001 Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour obtenir plus de renseignements à cet égard. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter la section 4 du présent guide intitulée « Qualité des données ».

2. Aperçu

Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population

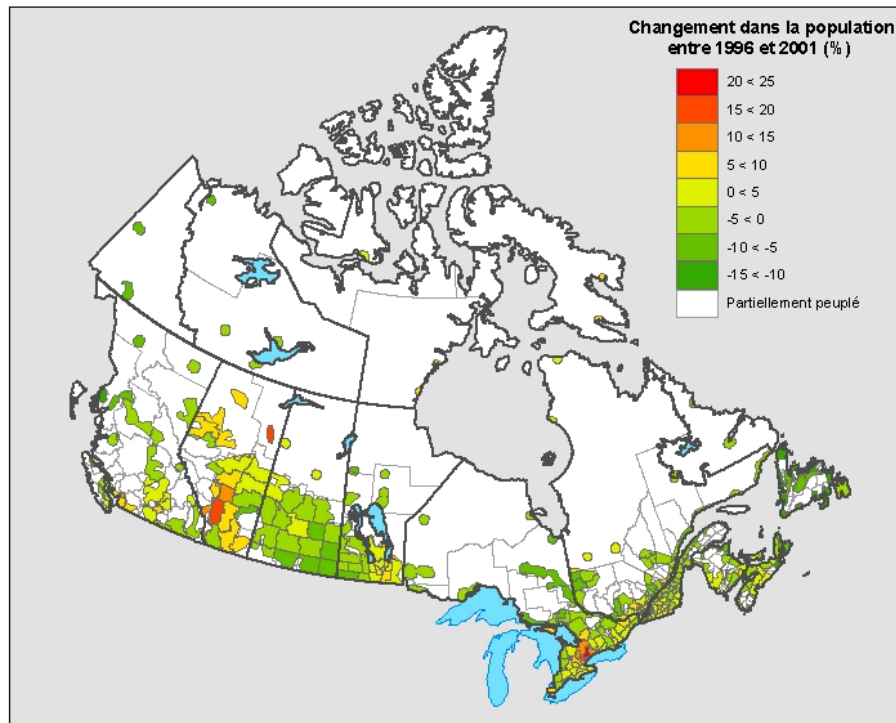
Le terme « **écoumène** » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.). Le terme « écoumène » est formé des racines grecques *oixos* (habité) et *nenon* (espace).

L'**écoumène de population** est évalué en fonction des **îlots** dont la **densité de population** est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les **cartes thématiques** à petite échelle, les limites détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque **division de recensement** compte au moins une zone d'écoumène.

Le Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population contient trois couches d'information différentes. La première couche montre, par des polygones, l'écoumène de population de chaque division de recensement. La deuxième couche contient les limites des divisions de recensement et la troisième couche indique les limites provinciales / territoriales. On utilise les deuxième et troisième couches pour cartographier l'écoumène de population en se servant de l'une ou l'autre de ces limites.¹

¹ Les limites indiquées dans d'autres produits, comme les fichiers des limites cartographiques, ne correspondent pas avec ces limites sur le plan de la localisation.

Figure 1 : Changement dans la population avec l'écoumène de la population, les limites des divisions de recensement et des **provinces / territoires**.



La couche des limites d'écoumène contient les attributs suivants : la population au recensement de 2001, les changements de population entre les recensements de 1996 et 2001, densité de population 2001 et la population du recensement de 1996. Les grands lacs intérieurs et les rives sont intégrés. On a ajouté un attribut pour désigner les polygones de terre et les polygones d'eau. Les coordonnées géographiques sont exprimées en latitude et en longitude et sont tirées du Système géodésique nord-américain de 1983 (SGNA83).

Le Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population est disponible en format de fichier d'échange ARC/INFO® ou en format de fichier d'échange MapInfo®. On peut télécharger le fichier sans frais à partir du site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). Veuillez consulter les caractéristiques techniques (section 5) pour avoir de plus amples détails sur la présentation des documents et sur les formats de fichier.

Date de référence

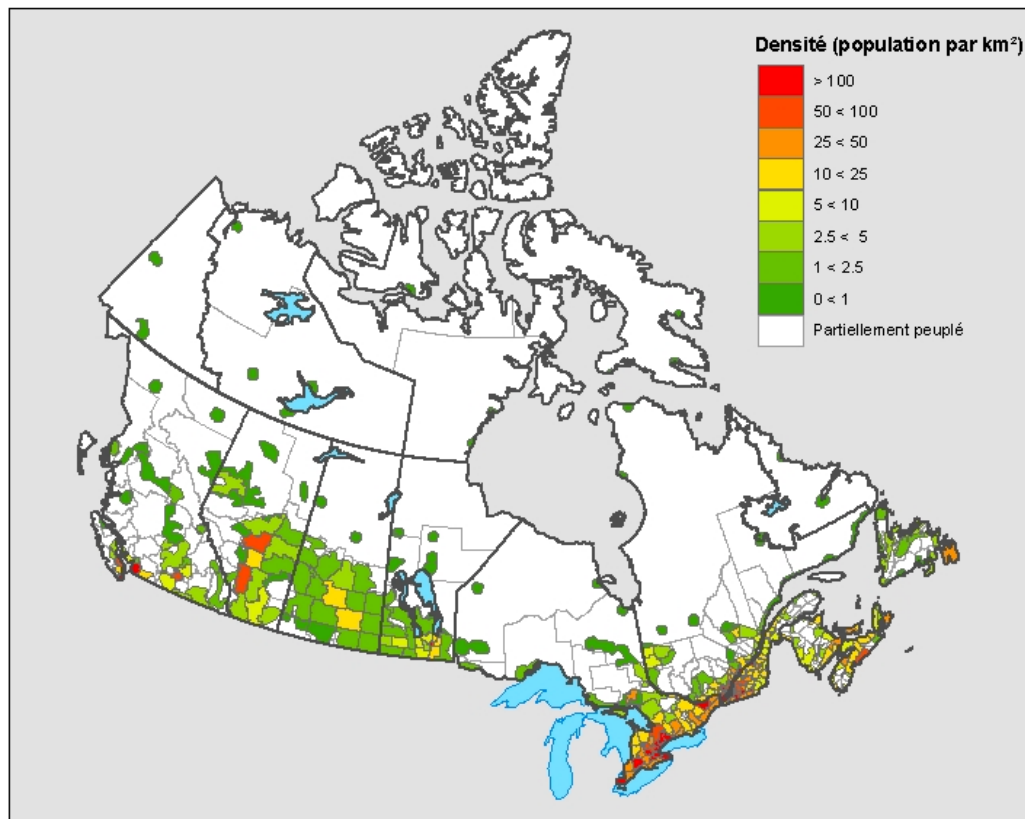
La **date de référence géographique** est une date fixée par Statistique Canada pour mettre au point la structure géographique pour laquelle les données de recensement seront recueillies, compilées et diffusées. La date de référence géographique pour le Recensement de 2001 est le **1er janvier 2001**. C'est la date de référence pour les limites des provinces / territoires et des divisions de recensement ainsi que pour les données sur la population de 2001 contenues dans le fichier des limites de l'écoumène de population.

3. Comment utiliser le produit

Utilité du produit

On diffuse l'écoumène de population pour permettre aux utilisateurs de produire des cartes thématiques à partir des données liées aux divisions de recensement. Grâce à ce produit, les utilisateurs peuvent afficher des données sur les endroits où la population canadienne est concentrée (enclaves d'écoumène). Ainsi, il est possible de désigner les données qui décrivent les caractéristiques de population et les afficher dans l'écoumène.

Figure 2 : La densité de population à l'intérieur de l'écoumène avec les limites des divisions de recensement et des provinces / territoires.



Il est recommandé d'utiliser le concept d'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes. Si aucun écoumène n'est utilisé pour produire des cartes de répartition par points, il se peut que le nombre requis de points se trouve réparti au hasard dans l'ensemble des régions de base, ce qui va à l'encontre des principaux attributs de la cartographie par points (c.-à-d. indiquer exactement l'endroit, l'étendue et la densité des points). Une des limites inhérentes aux cartes choroplèthes est le fait qu'on suppose que la distribution statistique est homogène ou répartie uniformément dans chaque région de base; par conséquent, elle est représentée par des tons ou des couleurs recouvrant toute la région. L'utilisation d'un écoumène permet donc une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données.

On a créé ce produit pour permettre l'affichage des données thématiques sur les cartes nationales. Bien que ce produit ait été conçu pour afficher les données des divisions de recensement, les

données peuvent être affichées sans les limites des divisions de recensement. En effet, on utilise un drapeau pour distinguer les polygones d'écoumène et les polygones ne représentant pas l'écoumène dans la couche des limites.

Restrictions

On a généralisé le fichier d'écoumène et les rives environnantes afin qu'elles puissent être affichées sur des cartes à petite échelle (de 1:20 000 000 à 1:25 000 000). L'emplacement des limites et des rives ne correspond pas à l'information des **Fichiers des limites cartographiques** du recensement de 2001, des **Fichiers du réseau routier** et des **Fichiers schématiques du réseau routier**.

Méthodologie générale

On a établi l'écoumène de 2001 en utilisant les données spatiales tirées de la **Base géographique nationale**. Cette base contient les limites des îlots de recensement de 2001. Les données de population au recensement de 2001 sont disponibles à l'échelle des îlots. On a utilisé les données détaillées de l'échelle des îlots pour établir l'écoumène de population.

On a sélectionné les polygones d'îlot de recensement comptant une densité de population de 0,4 personne ou plus par kilomètre carré et on les a regroupés pour créer la couche de base. Cette couche de base contenait plusieurs polygones qui correspondaient aux critères de densité. On a donc pris différentes mesures pour généraliser cette couche de base afin de mettre au point un produit adapté à la cartographie à petite échelle des données sur les divisions de recensement. Ces mesures comprenaient l'agrégation des polygones avoisinants et la généralisation du contour de l'écoumène. Dans le cadre du processus de généralisation, on a retiré les très petits polygones.

Les limites des divisions de recensement de 2001 ont été intégrées dans l'écoumène. On a vérifié l'écoumène pour s'assurer que chaque division de recensement comportait une enclave écouménique. En outre, on a intégré des rives généralisées comprenant les Grands Lacs et les lacs intérieurs importants dans la couche finale. Afin de finaliser le produit, on a éliminé les anomalies par un processus manuel.

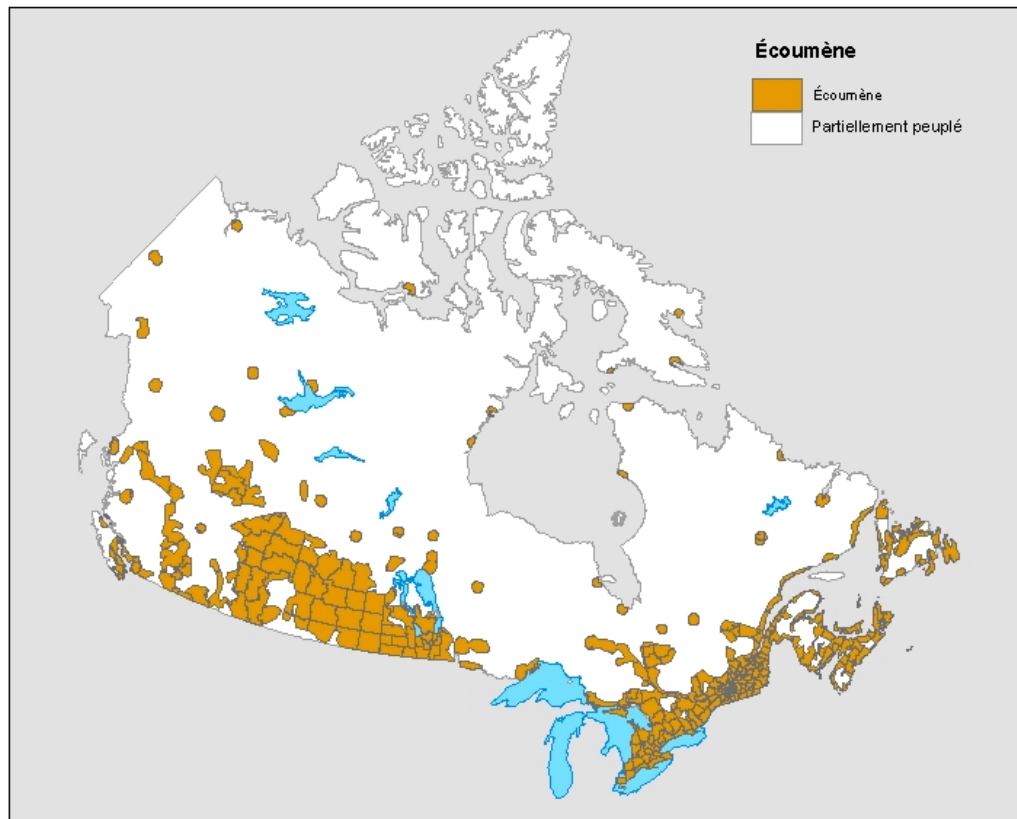
La couche des limites des divisions de recensement et la couche des limites provinciales / territoriales sont tirées de la Base géographique nationale et ont été intégrées aux éléments hydrographiques utilisés pour l'écoumène de population. Pour la couche des limites des divisions de recensement, on a attribué des noms de division de recensement provenant de la Base d'extraction de données, une base de données tenue à jour par Statistique Canada. On a aussi attribué des noms de province / territoire de la Base d'extraction des données à la couche des limites provinciales / territoriales.

Contenu

Ce produit contient trois couches d'information différentes : la couche des limites d'écoumène, la couche des limites des divisions de recensement et la couche des limites provinciales / territoriales.

La couche des limites d'écoumène consiste en une couche de polygones. Les polygones de cette couche sont classés comme polygones de terre ou comme polygones d'eau. Les polygones de terre comportent des attributs qui font qu'ils sont classés comme partie de l'écoumène ou comme partie des régions peuplées éparées non désignées pour l'écoumène. Chaque division de recensement contient au moins un polygone d'écoumène. Chaque polygone a un code d'identification unique de division de recensement (DRidu) comme attribut et contient des données, par exemple, sur la population au recensement de 2001, sur la densité de population par kilomètre carré et sur le pourcentage des changements de population observés entre les recensements de 2001 et de 1996.

Figure 3 : Le fichier des limites de l'écoumène de population



La couche des limites des divisions de recensement consiste en des polygones classés comme polygones de terre ou comme polygones d'eau. Ce fichier contient des polygones représentant chaque division de recensement. Chacun des polygones de division de recensement contient un code d'identification unique (DRidu) et un nom comme attribut. Cette couche ne sert qu'à la cartographie des limites des divisions de recensement dans une carte d'écoumène de population

Figure 4 : Le fichier des limites des divisions de recensement



La couche des limites provinciales / territoriales consiste en des polygones classés comme polygones de terres ou comme polygones d'eau. Ce fichier contient des polygones représentant chaque province / territoire. Chacun des polygones de province / territoire contient un code d'identification unique (PRidu) et un nom comme attribut. Cette couche de limites ne sert qu'à la cartographie des limites des provinces et des territoires dans une carte d'écoumène de population.

Figure 5 : Le fichier des limites des provinces / territoires



Comparaison avec l'écoumène de population de 1996

L'écoumène de population de 2001 diffère légèrement de ceux enregistrés pour les recensements de 1991 et de 1996. Pour le recensement de 2001, on a généralisé l'écoumène de population en fonction des données de population rattachées aux îlots. En 1991 et en 1996, l'écoumène de population était établi à partir de données de **secteurs de dénombrement** moins détaillées.

Le produit du recensement 2001 contient deux fichiers de limites et plus d'attributs que celui de 1996.

Avant 2001, on créait les fichiers d'écoumène en appliquant un processus surtout manuel. Les récents perfectionnements des logiciels et du matériel informatique ont permis d'automatiser en partie ce processus.

4. Qualité des données

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers d'origine à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

On a créé la couche de base de l'écoumène en sélectionnant des îlots ayant une densité de population de 0,4 personne au kilomètre carré ou plus. Chaque polygone d'îlot a été classé comme îlot d'écoumène (satisfaisant aux critères de la densité de population) ou non.

La couche de base de l'écoumène a été divisée en trois couches : l'écoumène principal, les enclaves écouméniques (situées à l'extérieur de l'écoumène principal) et les enclaves non écouméniques (situées à l'intérieur de l'écoumène principal). On a appliqué différents critères de généralisation à chaque couche afin de mettre au point un produit adapté à la cartographie à petite échelle. On a déterminé les critères définitifs après avoir effectué de nombreux essais et de nombreuses activités de cartographie.

En créant une zone tampon de cinq kilomètres, on a agrandi les enclaves écouméniques (c.-à-d. en ajoutant cinq kilomètres autour de chaque enclave). Par la suite, on a appliqué une procédure d'agrégation afin de pouvoir regrouper les enclaves avoisinantes pour constituer des enclaves écouméniques plus grandes et plus visibles.² L'application d'agrégation convertissait le fichier de vecteur à matriciel, selon la taille des cellules précisées et regroupait les polygones en maintenant une distance donnée entre eux. Dans tous les cas, la distance devait être plus grande que la taille de la cellule.³ Pour les enclaves écouméniques, on a attribué une plus grande taille de cellule, soit 4 000 m², et une distance de 4 001 m. Le fichier matriciel obtenu a par la suite été reconverti en fichier vectoriel. À la suite de la procédure d'agrégation, on a retiré les enclaves écouméniques très petites.

On a appliqué des critères semblables pour agréger les enclaves non écouméniques. Initialement, on a aussi agrandi ces dernières au moyen d'une zone tampon de cinq kilomètres. Par la suite, on leur a attribué une taille de cellule de 2 000 m² et on les a agrégées à une distance maximale de 2 001 m. Les petites enclaves non écouméniques de l'écoumène ont été retirées.

Par la suite, on a réintégré les trois couches. On a effectué une vérification visuelle pour s'assurer que chaque division de recensement contenait au moins un polygone. Lorsqu'il y avait trop de polygones, on éliminait les polygones superflus au cas par cas.

² On a utilisé la commande AREAAGGREGATE d'ARC/INFO® Workstation 8.1 pour l'agrégation, selon des critères précis de taille de cellule et de distance et des critères non orthogonaux.

³ Cette spécification correspondait à l'utilisation recommandée de la commande AREAAGGREGATE.

Comme à l'étape antérieure, on a créé trois fichiers pour appliquer des critères de généralisation séparés à l'écoumène principal, aux enclaves écrouméniques (situées à l'extérieur de l'écoumène principal) et aux enclaves non écrouméniques (situées à l'intérieur de l'écoumène principal). On a ajouté une zone tampon de 10 kilomètres pour augmenter la taille, ce qui facilite l'affichage cartographique. On a généralisé les trois fichiers en utilisant une technique de lissage de courbe.⁴ En outre, on a davantage généralisé la couche de l'écoumène principal. Les enclaves ont toutefois été moins généralisées que l'écoumène principal, ce qui a permis de conserver la forme des petits polygones. On a ensuite intégré les trois fichiers pour produire une couche généralisée.

Les fichiers des limites des divisions de recensement de 2001 tirés de la Base Géographique Nationale ont été réunis avec l'écoumène généralisé obtenu, et l'identificateur unique de division de recensement demeure l'attribut de base. On a rattaché l'écoumène généralisé à la couche hydrographique généralisée⁵ et on a attribué un code TERRE et EAU aux polygones situés à l'extérieur de l'écoumène. Le traitement final, le plus manuel, consistait à nettoyer les polygones lamelles (polygones petits et minces) créés par l'intégration d'éléments hydrographiques généralisés aux limites plus détaillées des divisions de recensement.

Le fichier des limites cartographiques des divisions de recensement a été créé en intersectant un fichier des limites des divisions de recensement, dérivé indépendamment de la Base Géographique Nationale, avec le fichier des limites de l'écoumène de population qui contient des limites hydrographiques généralisées. Le fichier résultant, nettoyé des échardes (petits polygones), fût par la suite lié aux attributs des données de la Base d'extraction de données.

Le fichier des limites des provinces et des territoires est dérivé du fichier généralisé des limites cartographiques des divisions de recensement en agrégeant les identificateurs des provinces qui sont semblables. Le fichier géographique résultant fût par la suite lié aux attributs des données de la Base d'extraction de données.

Précision de localisation

Indique la précision absolue et relative de la localisation des traits géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des traits et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Même si les limites proviennent initialement de la Base géographique nationale, on les a beaucoup généralisées (particulièrement autour des rives et pour les limites du Canada). Toutefois, elles ne correspondent pas, sur le plan de la localisation, avec les données contenues dans la base.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque trait (tels que la population pour une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

⁴ On a utilisé l'option BENDSIMPLIFY de l'application GENERALIZE de ARC/INFO® Workstation 8.1.

⁵ La couche généralisée de l'hydrographie et des Grands Lacs de 1996 a été convertie au Système géodésique nord-américain de 1983 (SGNA83) et intégrée.

On a vérifié le DRidu attribué à chaque polygone de la couche des divisions de recensement par rapport à une couche de divisions de recensement tirée séparément de la Base géographique nationale. On a également vérifié le DRidu de la couche des limites d'écoumène de la même façon.

On a vérifié le PRidu par rapport à une couche des provinces / territoires tirée séparément de la Base géographique nationale.

On a vérifié les attributs suivants de la couche des limites d'écoumène par rapport aux données de GéoSuite : le DRidu, le PRidu, DRpop2001 et DRpop1996.

On a vérifié les attributs suivants de la couche des limites des divisions de recensement par rapport aux données de GéoSuite : le DRidu, le nom de DR, et DRgenre.

On a vérifié les attributs suivants de la couche des limites provinciales / territoriales par rapport aux données de GéoSuite : le PRidu, Prenom, PRfnom, PREabbr, et PRfabbr.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Cohérence conceptuelle

Adhésion aux règles du schéma conceptuel.

On a vérifié que chaque polygone d'écoumène de la couche des limites d'écoumène contient un identificateur unique pour chaque division de recensement : le DRidu.

On a vérifié que chaque polygone de la couche des limites provinciales / territoriales contient un identificateur unique pour chaque province / territoire : le PRidu.

On a vérifié que chaque polygone de la couche des limites des divisions de recensement contient un identificateur unique pour chaque division de recensement : le DRidu.

Cohérence du domaine

Adhésion aux valeurs des domaines de valeurs.

On a vérifié que chaque DRidu et chaque PRidu des couches appropriées se trouvent dans la Base d'extraction de données comme valeur valide du recensement de 2001.

Cohérence topologique

Exactitude des caractéristiques topologiques explicitement encodées d'un ensemble de données.

On a vérifié ce produit pour s'assurer que les polygones correspondent aux unités géographiques représentées. On a retiré les très petits polygones et les polygones lamelles (dont la présence était attribuable à l'intégration de différentes couches d'information).

On a vérifié que la couche des limites d'écoumène contient une enclave écouménique dans chaque division de recensement.

Uniformité avec les autres produits

Les limites indiquées dans les différentes couches de ce fichier sont plus généralisées. Elles ne correspondent pas, sur le plan de la localisation, avec celles du Fichier des Limites Cartographiques ou de tout autre fichier de limites. Les limites ne correspondent pas avec le Fichier du Réseau Routier National et celui du Fichier Schématique du Réseau Routier National.

Étant donné que l'hydrographie est différente que celle des autres produits, la superficie des terres dans ces fichiers ne correspond pas avec celle du Fichier des limites cartographiques ou de GeoSuite.

Dans ce produit, le PRidu et le DRidu correspondent à ceux inscrits dans GéoSuite.

Les noms des provinces / territoires et des divisions de recensement, tout comme les chiffres de population du recensement de 2001, correspondent à ceux de GéoSuite.

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Dans la couche des limites d'écoumène, chaque division de recensement contient au moins une enclave écouménique. Chaque enclave écouménique contient un identificateur unique de division de recensement (DRidu) ainsi que les attributs de population suivants :

- la population au recensement de 2001
- la densité de population au recensement de 2001 par kilomètre carré
- les changements de population observés entre 1996 et 2001, à la lumière des données de recensement
- la population au recensement de 1996 pour chaque divisions de recensement

Le fichier des limites des divisions de recensement contient des polygones dans chaque division de recensement.

Le fichier des limites provinciales / territoriales contient des polygones dans chaque province / territoire.

On a vérifié les identificateurs uniques (DRidu et PRidu) ainsi que les chiffres de population du recensement de 2001 par rapport à l'information de la Base d'extraction de données.

5. Spécifications techniques

Spécifications des fichiers

Tous les produits sont offerts sur CD-ROM dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO® version 8.1
fichier d'échange ASCII
extension : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo® version 6.0
fichiers d'échange ASCII
extensions : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Instructions d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous les deux compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant sous DOS, ou en les sélectionnant sous Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte RUN sous Windows®.

Règles de désignation des noms de fichiers

Voici les règles utilisées :

ARC/INFO® gecp000e02a_f.e00
 gedr000e02a_f.e00
 gepr000e02_f.e00

MapInfo® gecp000e02,_f.mif et gecp000e02m_f .mid
 gedr000e02m_f.mif et gedr000e02m_f .mid
 gepr000e02m_f.mif et gepr000e02m_f .mid

Le « g » renvoie à la représentation géographique. « ecp » indique que le fichier est désigné écoumène de population. « 000 » est le code de trois chiffres qui indique que le fichier est national et « e » indique qu'il s'agit d'un écoumène (l'écoumène d'agriculture fait partie de cette catégorie). « 02 » est le timbre-dateur pour l'année de diffusion, « m » ou « a » indique le logiciel et « e » ou « f » la langue utilisée dans le fichier. Pour de plus amples renseignements sur les règles de désignation des noms de fichiers, consultez l'annexe D.

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Fichier	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Fichier limite d'écoumène de population	gecp000e02a_f	1.7	gecp000e02m_f	2.8
Fichier limite de la division de recensement	gecd000e02a_f	5.0	gecd000e02m_f	5.5
Fichier limite des provinces / territoires	gepr000e02a_f	1.2	gepr000e02m_f	1.1

Descriptions des données et clichés d'enregistrement

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- **Datum** : NAD83
- **Projection** : Géographique
- **Coordonnées** : Latitude / Longitude

Disposition d'enregistrement des couches d'écoumène de population :

Le tableau suivant montre le format des attributs du Fichier des limites d'écoumène avec des caractéristiques hydrographiques intégrées.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
AREA ¹	4	12	F	3
PERIMETER ¹	4	12	F	3
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
DRidu	4	4	C	-
DRpop2001	4	11	F	0
DRpop_96_01	4	18	F	1
DRdens2001 ²	4	18	F	1
DRpop1996	4	11	F	0
PRidu	2	2	C	-
ECOUMENE ²	1	1	I	-
TERRE_EAU ²	1	1	I	-

¹ Articles inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®

² Nouveau pour l'écoumène 2001

Élément	Description
AREA	superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
PERIMETER	périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>#	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>-ID	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
Dridu	numéro d'identité unique de la division de recensement (code de la Classification géographique type cat—composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 2 chiffres de la division de recensement)
DRpop2001	population par division de recensement pour l'année 2001
DRpop_96_01	changement dans la population de 1996 à 2001, limites 2001
DRdens2001	densité de population par division de recensement 2001
DRpop1996	population pour l'année 1996 par division de recensement 2001
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
ECOUMENE	pour l'écoumène, la valeur est de « 1 » et pour la terre partiellement peuplée, la valeur est de « 0 »
TERRE_EAU	pour la terre, la valeur est de « 1 » et pour l'eau, la valeur est de « 2 »

Disposition d'enregistrement des couches de divisions de recensement :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites avec des caractéristiques hydrographiques intégrées.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
DRnom	50	50	C	-
DRidu	3	3	C	-
DRgenre ²	4	4	C	-
PRidu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

¹ Articles inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®

² Nouveau pour l'écoumène 2001

Élément	Description
AREA	superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
PERIMETER	périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>#	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>-ID	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
DRnom	le nom officiel de la division de recensement
DRidu	numéro d'identité unique de la division de recensement (code de la Classification géographique type — composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 2 chiffres de la division de recensement)
DRgenre	le genre de division de recensement (voir la table suivante)
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
EAU	pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 »

Genres de division de recensement :

Abbréviation	Genres de divisions de recensement
CTY	County
CU	Communauté urbaine
DIS	District
DIV	Division de recensement
DM	District Municipality
MRC	Municipalité régionale de comté
RD	Regional District
REG	Région
RM	Regional Municipality
TER	Territoire
UC	United Counties

Disposition d'enregistrement des couches des provinces / territoires :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites avec des caractéristiques hydrographiques intégrées.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
PRfnom	25	25	C	-
PRanom	25	25	C	-
PRidu	2	2	C	-
PRfabrev	10	10	C	-
PRaabrev	10	10	C	-
EAU	1	1	I	-

¹ Articles inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®

Élément	Description
AREA	superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
PERIMETER	périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>#	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
<nom du fichier>-ID	établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®)
PRfnom	nom français de la province ou du territoire
PRanom	nom anglais de la province ou du territoire
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
PRfabrev	abréviation française officielle du nom de la province
PRaabrev	abréviation anglaise officielle du nom de la province
EAU	pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 »

6. Glossaire

Aire de diffusion

L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Base géographique nationale

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La BGN est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la BGN servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2001, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, le nom et le code des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement (p. ex. lorsque des limites sont modifiées entre deux recensements).

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour 2001 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1996.

Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour trois genres de régions géographiques : **provinces** et **territoires**, **divisions de recensement** (DR) et **subdivisions de recensement** (SDR). La CGT fournit des codes numériques uniques de ces régions géographiques qui constituent une structure hiérarchique.

Code géographique

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Code postal

Le code postal est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues, des limites de régions géographiques normalisées ou des limites de pavés de carte.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2001.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces

renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier cartographique des limites

Les Fichiers cartographiques des limites (FCL) décrivent les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

Fichier du réseau routier

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données.

Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connus, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot.

Groupe de taille de la population urbaine

Le groupe de taille de la population urbaine désigne le mode de classement utilisé dans les totalisations normalisées où la répartition des **régions urbaines**, selon leur population au recensement actuel, est indiquée selon les groupes de taille prédéterminés suivants :

1 000	–	2 499
2 500	–	4 999
5 000	–	9 999
10 000	–	24 999
25 000	–	49 999
50 000	–	99 999
100 000	–	249 999
250 000	–	499 999
500 000	–	999 999
1 000 000 et plus		

Les totalisations ne sont pas limitées à ces groupes de taille prédéterminés; la base de données du recensement permet de totaliser les données selon n'importe quel groupe de taille de la population établi par l'utilisateur.

Îlot

Un îlot est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou les limites des régions géographiques normalisées. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

Localité

Le terme « localité » renvoie aux noms de localités historiques des anciennes subdivisions de recensement (municipalités), des anciennes localités désignées, des anciennes régions urbaines ainsi qu'au nom d'autres entités telles que les quartiers, les bureaux de poste, les collectivités et les localités non constituées.

Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine.

Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales.

Nom de localité

Le terme « nom de localité » renvoie à un ensemble de localités comprenant les subdivisions de recensement actuelles (municipalités), les localités désignées actuelles et les régions urbaines actuelles.

Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) et d'une agglomération de recensement (AR).

Un **noyau urbain** est une grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

Une **banlieue urbaine** comprend toutes les petites régions urbaines (ayant une population de moins de 10 000 habitants) à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain de la RMR ou de l'AR.

Une **banlieue rurale** comprend tout territoire qui est situé au sein d'une RMR ou d'une AR, mais qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

Point représentatif

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire ou d'une entité géographique bidimensionnelle. Le point est situé au centre du trait linéaire ou de l'entité bidimensionnelle.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, les îlots, les secteurs de dénombrement, les aires de diffusion, les subdivisions de recensement et les localités désignées. Les points représentatifs de côté d'îlot et d'îlot permettent le géocodage des ménages et des codes postaux.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

Province ou territoire

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Le Canada est divisé en dix provinces et en trois territoires.

Région agricole de recensement

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

Région économique

Une région économique (RÉ) est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf dans le cas de l'Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**). Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Les régions urbaines qui sont localisées dans une RMR ou une AR, mais qui ne sont pas contiguës à un noyau urbain, sont appelées **banlieues urbaines**. Quant aux régions rurales, elles sont appelées **banlieues rurales**.

Lorsque le noyau urbain d'une AR compte au moins 50 000 habitants d'après les chiffres du recensement, il est subdivisé en **secteurs de recensement**. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau urbain devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

Région rurale

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Région urbaine

Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

La population urbaine comprend toutes les personnes qui vivent dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans des régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

Secteur de dénombrement

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.

Secteur de recensement

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (p. ex. des planificateurs, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des travailleurs du secteur de la santé) délimitent initialement les SR de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) utilisé pour fin de déclarations statistiques.

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques normalisées.

Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs des coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires (comme la projection universelle transverse de Mercator).

Les Fichiers cartographiques des limites, les Fichiers du réseau routier et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

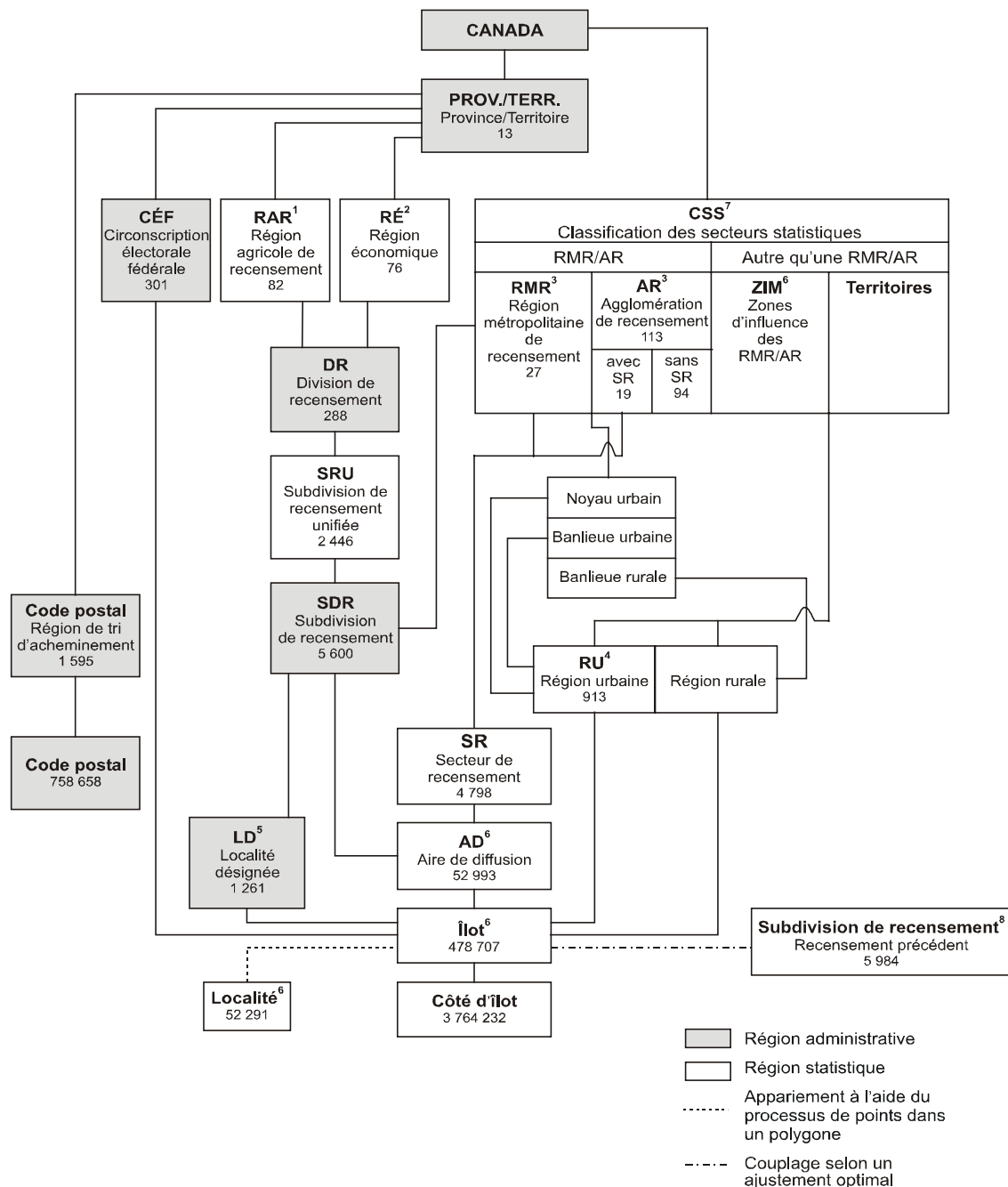
Les données spatiales du recensement de 2001 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

Le concept de zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) permet de différencier les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou sans influence) que les RMR et/ou les AR exercent sur elles.

Les subdivisions de recensement (SDR) sont classées dans l'une des catégories des ZIM en fonction du pourcentage de résidents membres de la population active occupée dont le lieu de travail est situé dans le noyan urbain des RMR ou AR visées. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Les zones qu'elles forment autour des RMR et des AR sont classées dans les différentes catégories (de ZIM forte à ZIM sans influence) à mesure que la distance qui les séparent des RMR et des AR augmente.

Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001



¹ Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont formées de subdivisions de recensement unifiées.

² Les régions économiques de l'Ontario sont formées de municipalités (subdivisions de recensement).

³ Une RMR et quatre AR chevauchent les limites provinciales.

⁴ Cinq RU chevauchent les limites provinciales.

⁵ Les localités désignées ne couvrent pas la superficie totale des SDR. Quarante-quatre LD chevauchent les limites des SDR; 12 d'entre elles chevauchent aussi les limites des DR.

⁶ Les zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM), les aires de diffusion, les îlots et les localités sont de nouveaux concepts pour le recensement de 2001.

⁷ La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une nouvelle classification qui attribue chacune des SDR selon qu'elle fasse partie d'une RMR, d'une AR, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) ou des territoires à l'extérieur des AR de Whitehorse et de Yellowknife.

⁸ Pour le recensement de 2001 seulement, un couplage selon un ajustement optimal est établi entre les SDR de 1996 et les îlots de 2001 pour faciliter l'extraction de données historiques. Se reporter à la définition de Subdivisions de recensement – Recensement précédent.

Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001

Unité géographique	Canada		T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	1996	2001													
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 1996)	295*	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	1	1
Région économique	74	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	78	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	–	–	–
Division de recensement	288	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	2	3
Subdivision de recensement unifiée	2 607	2 446	87	68	43	151	1 111	318	127	301	77	157	1	2	3
Subdivision de recensement	–	5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	816	35	37	31
Recensement de 1996	5 984	–	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68	S/O
Dissolutions (Du 2 janvier 1996 au 1 ^{er} janvier 2001)	910	–	–	–	14	12	232	529	3	18	18	83	1	31	S/O
Fusions (Du 2 janvier 1996 au 1 ^{er} janvier 2001)	–	519	–	–	2	4	109	168	3	50	3	186	1	–	31
Localité désignée	828	1 261	182	–	59	172	78	81	51	158	260	219	1	–	–
Région métropolitaine de recensement	25	27	1	–	1	1	<u>6</u>	<u>11</u>	1	2	2	3	–	–	–
Agglomération de recensement	112	113	4	2	4	<u>5</u>	<u>28</u>	<u>30</u>	3	<u>7</u>	<u>10</u>	22	1	1	–
Avec secteurs de recensement	18	19	–	–	–	1	3	8	–	–	3	4	–	–	–
Sans secteurs de recensement	94	94	4	2	4	<u>4</u>	<u>25</u>	<u>22</u>	3	<u>7</u>	<u>7</u>	18	1	1	–
Secteur de recensement	4 223	4 798	45	–	86	71	1 263	2 013	165	101	457	597	–	–	–
Région urbaine	929	913	36	7	39	<u>34</u>	<u>229</u>	<u>258</u>	<u>42</u>	<u>65</u>	<u>108</u>	93	1	3	3
Localité	S/O	52 291	2 428	964	3 920	3 445	12 448	10 889	2 339	3 868	3 466	7 699	362	173	290
Aire de diffusion	S/O	52 993	1 231	225	1 397	1 349	12 153	18 596	2 235	2 937	5 143	7 463	117	92	55
Secteur de dénombrement	49 361	42 851	1 204	225	1 337	1 216	9 133	14 753	1 805	2 697	4 129	6 088	117	92	55
Îlot	S/O	478 707	8 331	2 831	15 161	13 929	108 760	128 327	30 567	56 040	60 061	53 147	674	745	134
Côté d'Îlot	817 734	3 764 232	80 162	19 854	168 840	136 311	865 600	955 847	200 569	377 776	435 604	499 365	10 644	12 304	1 356
Région de tri d'acheminement	1 477	1 595	33	7	74	110	398	518	64	47	147	188	3	3	3
Code postal	680 910	758 658	7 900	2 856	23 354	55 104	188 427	254 757	23 250	21 184	70 672	109 753	884	487	30

* Circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

Nota : Les chiffres soulignés indiquent que les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles.

Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques

Les codes d'identification uniques sont des codes qui identifient, de façon unique, une région géographique donnée du Canada. Des données tirées de différents fichiers (mais de la même région géographique) peuvent être regroupées ou mises en correspondance grâce au code d'identification unique. Par exemple, on peut intégrer des données de GéoSuite dans le fichier des limites cartographiques des subdivisions de recensement à l'aide du code SDRidu, grâce au champ par lequel les deux ensembles de données sont reliés. De la même façon, on peut utiliser le code ÎLOTidu des fichiers du réseau routier pour demander des extractions de données dans le cadre du processus de **géocodage**. Voici les codes d'identification uniques des régions géographiques :

Région géographique	Codes d'identification uniques	Composition du code
Province / territoire	PRidu	Code de province de 2 chiffres
Circonscription électorale fédérale	CEFidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de circonscription électorale fédérale de 3 chiffres)
Région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement	RMRidu	Code de RMR / AR de 3 chiffres En l'absence de RMR / AR, ce code est NUL
Secteur de recensement	SRidu	(code de RMR / AR de 3 chiffres) + (code du SR : 4 chiffres, signe décimal, 2 chiffres) Lorsqu'il y a des résidus de secteurs de recensement, ce code est NUL
Région urbaine	RUIdu	Code de région urbaine de 4 chiffres Lorsqu'il y a des résidus de régions rurales, ce code est NUL
Région économique	REidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de région économique de 2 chiffres)
Division de recensement	DRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres)
Subdivision de recensement	SDRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres)
Région agricole de recensement	RARidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de région agricole de recensement de 2 chiffres)
Subdivision de recensement unifiée	SDRUidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement unifiée de 3 chiffres)
Localité désignée	LDidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL
Parties des subdivisions de recensement des localités désignées	LD_SDRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL
Aire de diffusion	ADidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code d'aire de diffusion de 4 chiffres)
Code d'identification unique d'îlot(diffusion)	ILOTidu	(4 premiers chiffres du SDRidu) + (code d'AD de 4 chiffres) + (2 derniers chiffres du CBCODE)
Code d'identification unique d'arc	ARC_ID	Code d'arc de 10 chiffres

Région géographique	Codes d'identification uniques	Composition du code
Code d'identification unique de polygone	POLY_ID	Code de polygone de 10 chiffres

Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales

Pour le recensement de 2001, les produits de données spatiales distribués aux clients comporteront des noms de fichier conformes aux règles de désignation des fichiers de données spatiales. La géographie du fichier, le type de fichier, la langue, le type de logiciel et le timbre-dateur seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension *.exe.

Ces règles d'attribution des noms des fichiers sont principalement fondées sur les règles d'attribution des noms des FNC / FNL de 1996. On a élargi l'application des règles d'attribution des noms pour inclure les fichiers du réseau routier, les fichiers schématiques du réseau routier, l'écoumène de population et d'autres fichiers de limites. On a également élargi l'application de ces règles pour inclure l'année de diffusion du fichier, ce qui permet de contrôler les versions et d'indiquer le format du fichier.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères, ce qui est conforme aux exigences relatives aux limites d'ARC/INFO® et de MapInfo® concernant la longueur des noms de fichier. On met tous les caractères alphabétiques en majuscules pour assurer l'uniformité.

Premier caractère : projection du fichier

- g la projection est en latitude / longitude géographique
- l la projection est en conique conforme de Lambert

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier

Région géographique (FLC) / Produit	Anglais	Français
National / Provincial	pr_	pr_
Circonscription électorale fédérale	fed	cef
Région économique	er_	re_
Division de recensement	cd_	dr_
Subdivision de recensement	csd	sdr
Région agricole de recensement	car	rar
subdivision de recensement unifiée	ccs	sru
Région métropolitaine de recensement / Agglomération de recensement	cma	rmr
Secteur de recensement	ct_	sr_
Région urbaine	ua_	ru_
localité désignée	dpl	ld_
localités désignées avec des parties de subdivision de recensement	dpp	pld
Aire de diffusion	da_	ad_
Écoumène de population	ecu	ecu
Écoumène d'agricole	eca	eca
Fichier de réseau routier	rnf	frr
Fichier schématique de réseau routier	srn	fsr
Fichiers des limites internationales (portion de la partie continentale de les États-Unis d'Amérique et de l'Alaska, ainsi que du Groenland) et données hydrographiques (Grands Lacs, fleuve Saint-Laurent, océans, etc.)	int	int
Données hydrographiques par Régions Métropolitaines de Recensement (RMR) et Agglomérations de Recensement (AR) divisées en secteurs de recensement	hy_	hy_

Trois chiffres suivants : **code géographique** de couverture

Nationale	Province / territoire		RMR / AR	
000	010	Terre-Neuve-et-Labrador	001	St. John's
	011	Île-du-Prince-Édouard	.	
	012	Nouvelle-Écosse	.	
	013	Nouveau-Brunswick	.	
	024	Québec	505	Ottawa-Hull
	035	Ontario	(etc.)	
	046	Manitoba		
	047	Saskatchewan		
	048	Alberta		
	059	Colombie-Britannique		
	060	Yukon		
	061	Territoires du Nord-Ouest		
	062	Nunavut		

Caractère suivant : type de fichier (en fonction des codes de 1996)

- a Fichier numérique des limites (seulement pour le répertoire de diffusion) (FNL de 1996)
- b Fichier des limites cartographiques, couverture détaillée pour la cartographie à grande échelle
- c Couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs
- d Fichier des limites numériques sans rivage
- e Écoumène
- f Fichier des limites cartographiques, généralisé pour la cartographie sur micro-ordinateur en fonction du fichier du site de GeoGratis
- h Couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et de l'océan environnant
- r Fichier du réseau routier (FRR et FSRR)

Deux chiffres suivants : année de diffusion (timbre-dateur pour le contrôle des versions)

- 01 diffusé en 2001
- 02 diffusé en 2002
- 03 diffusé en 2003
- etc.

Caractère suivant : format du fichier

- a Fichier d'échange ARC/INFO® ArcGIS (e00)
- m Fichier d'échange MapInfo® (mid et mif)

Deux derniers caractères : langue

- _e Anglais
- _f Français

Exemples de l'utilisation des règles de désignation des fichiers de données spatiales

Ex. 1 :	Fichier des limites cartographiques des SDR pour l'Ontario, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	gcsd035b02m_e.exe gint000h02m_e.exe	Couche des limites Couche des limites internationales et de l'eau
Ex. 2 :	Fichier des limites cartographiques des SR pour Ottawa-Hull, avec attributs en français en format d'échange ARC/INFO®	gsr_505b02a_f.exe ghy_505h02a_f.exe	Couche des limites Couche des eaux par RMR / AR
Ex. 3 :	Fichier du réseau routier pour St. John's, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	grnf001r02m_e.exe ghy_001h02m_e.exe	Couche des routes Couche des limites des eaux par RMR / AR

Références

- Environmental Systems Research Institute, Inc. 2000. *Map generalization in GIS: practical solutions with workstation ARC/INFO® software*. ESRI White Paper Series.
- . 1996. *Automation of map generalization*. ESRI White Paper Series.
- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Muller, J-C. 1996. "Generalization of Spatial Databases" (pages 457-475). *Geographic Information Systems Volume 1: Principles*. Longman Scientific & Technical, Angleterre.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1992. *Qualité des données, 1991 Écroumène de population*. 1991 Recensement du Canada. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2000. "Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie." Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada. http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm
- . 2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

-
- . 2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB confirmed?). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

Cartes de référence nationales

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

2. Produits de données géographiques

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001

pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des AD appropriées.

92F0086XCB Chiffres des codes postaux

Nota – Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Chiffres des codes postaux, recensement de 1996 comprend les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères indiqué par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, selon la région de tri d'acheminement (RTA- les trois premiers caractères du code postal) et selon la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel de type Windows qui permet aux utilisateurs d'exécuter des manipulations de données simples telles que la recherche de l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, l'importation de groupes de codes postaux pour lesquels on veut obtenir des données et l'exportation des groupes de codes postaux. Les documents de référence sont présentés sous forme électronique sur le disque CD-ROM.

3. Produits d'information spatiale

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les Fichiers des limites cartographiques sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires
92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)
92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques
92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées
92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement
92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées
92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement
92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement
92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines
92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

92F0039XDF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement

Nota — Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Le **Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996** est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il décrit les limites des régions de tri d'acheminement (RTA), qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

92F0157XCF Fichiers du réseau routier Recensement de 2001

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement, et les provinces / territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier, Recensement de 2001

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

4. Produits des attributs d'information

Les produits des attributs d'information donnent des renseignements descriptifs sur les caractéristiques d'un produit. Ces fichiers comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

92F0027XCB Fichier de conversion des codes postaux

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 1996 normalisées (telles que les secteurs de dénombrement, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

92F0027UCB Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour

(92F0027UDB) ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2001 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour

Des mises à jour bi-annuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 13).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

5. Services géographiques

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

97C0006 Service géographique personnalisé

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

Entente de licence d'utilisation finale

DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:
Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

GARANTIES ET DÉSISTEMENTS

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Services d'octroi de licences
Division du marketing, Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 9ième étage, section A
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada
Courriel : licensing@statcan.ca
Téléphone : (613) 951-1122
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2002